

# Les proverbes et la vérité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211261>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 1<sup>er</sup> mai 1915 : Vieux portraits (V. F.). — Chut ! — Protocole de notre vilhe municipalita (Octave Chambaz). — Pour notre vieux patois (Samuel Cornut).

## VIEUX PORTRAITS

Il y a au palais de Rumine une salle aux parois couvertes de portraits de sombres personnages. C'est la salle du sénat universitaire. Le public n'y est admis que rarement. Elle lui en impose toujours un peu. N'est-ce pas le sanctuaire de la science ? Et puis, dans le calme de ce lieu, dans son demi-jour, tous ces hommes en noir qui ont l'air de vous demander ce que vous venez faire parmi eux, qui dardent sur vous l'œil inquisiteur du pasteur de campagne rencontrant un inconnu devant sa cure ! On serait intimidé à moins que cela. De fait, ces visages graves sont pour le plus grand nombre ceux de ministres ayant enseigné à l'ancienne Académie, du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle. Comment ils s'appelaient et par quoi ils se distinguaient, c'est ce qu'a dit l'autre jour, à la Société vaudoise de théologie, un de leurs successeurs, M. le professeur H. Vuilleumier.

La galerie se compose de trente-neuf portraits. Elle était plus nombreuse jadis. On y voyait les figures de quelques avoyers de Berne et des baillis de Lausanne. A la révolution de 1798, le recteur fut prié de les faire disparaître discrètement. Deux autres peintures, représentant le juriste François Pidou et le théologien Samuel Chappuis, furent consumées dans l'incendie qui éclata, il y a quelques années, à la Bibliothèque des étudiants. Dans ce qui demeure, on regrette de ne pas rencontrer les traits de professeurs qui ont le plus illustré l'Académie : Viret, Théodore de Bèze, Mathurin Cordier, J.-B. Plantin, Barbeyrac, de Bochat, Polier, Abraham Ruchat, Allamand, Alexandre-César Chavannes et bien d'autres.

Le plus ancien des portraits date du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est celui de Jean Le Comte, seigneur de la Croix, né en 1500, qui fut pasteur à Grandson et à Romainmôtier. Il était l'ami de Farel. Ruchat l'appelle : « un de nos trois meilleurs réformateurs ». Mais il demeura dans l'ombre, parce que Calvin lui reprochait d'être zwinglinien et trop attaché aux Bernois. Il enseignait le grec.

Entre les figures du siècle suivant, il en est deux qui contrastent avec leur entourage. Ce sont celles de Jacob AmPort et Jean-Henri Oth, Bernois et théologiens l'un et l'autre. Solidement charpentés, le teint fleuri par dessus leur large colletterie, ils n'ont pas la mine de gens qui ne se nourrissent que des textes sacrés. AmPort était, dit-on, un esprit dominateur. On lui reprochait, à lui et à sa femme, de ne pas repousser les présents des candidats au saint ministère. Oth, hébraïsant réputé, se morfondit, de 1653 à 1682, dans la chaire de philosophie, c'est-à-dire de logique et de physique ; il abandonna pour devenir pasteur dans le canton de Berne.

Un troisième professeur dont l'allemand était

la langue maternelle, Georges Muller, originaire du Palatinat, enseigna durant cinquante-six ans (1628-1684), la logique, la physique, la métaphysique et enfin la théologie. Les conseils de Lausanne lui octroyèrent ses lettres de bourgeoisie. Il est l'ancêtre du patriote vaudois Muller de la Mothe.

Marc de Saussure, théologien, donnait de bonnes leçons, mais irrégulièrement, car il se plaisait mieux chez ses parents de La Côte qu'à l'auditoire. Il quitta Lausanne pour le poste de pasteur de Lutry, un des mieux rentés du pays.

Jules Fevot, d'une famille lausannoise qui ne fournit pas moins de dix-sept pasteurs au Pays de Vaud. Pasteur lui-même, à Nyon, à Lutry, puis à Lausanne. Recteur de l'Académie dès 1640.

Le pasteur Pierre Davel, cousin issu de germain du major ; incarnait l'orthodoxie la plus inflexible. Mort en 1680, dans la cinquantaine à peine.

David Constant (1638-1733), fils d'un droguiste de Lausanne, pasteur à Commugny, principal du collège de Lausanne, en 1674 professeur de grec et de morale, puis de théologie. Enseigna jusqu'à 88 ans et mourut quasi centenaire. Il fut récompensé de sa fidélité au gouvernement de Berne par la reconnaissance de ses prétendus titres de noblesse. Cependant, le plus célèbre de ses descendants, l'écrivain, s'appelle Benjamin Constant, tout court.

Nous sautons ici quelques ministres du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, dont les noms ne diraient rien à nos lecteurs. Il subsiste d'eux leurs images rafraîchies par feu le peintre Joseph Vuillermet, et c'est tout.

David Porta (1725-1781), jurisconsulte de renom, professeur honoraire de droit coutumier. Il menait une vie fort dissolue, si bien que ses collègues, ecclésiastiques pour le plus grand nombre, ne frayaient pas avec lui et qu'ils protestèrent vivement, mais en vain, quand Leurs Excellences lui accordèrent, sur sa demande, le droit de suffrage dans les assemblées académiques.

Daniel Pavillard, professeur, pour la première fois, à Lausanne, d'histoire civile. Il eut Gibbon comme pensionnaire, à la Cité, et le ramena au protestantisme.

Le ministre Jean-Pierre Leresche, connu par sa dispute littéraire avec Voltaire, à propos d'un passage du *Siècle de Louis XIV*, dispute à laquelle était mêlé l'éditeur lausannois Grasset. Jouant sur son nom, Voltaire l'appelait « Le revêche » et tentait de soulever contre ce « misérable » le grand Haller, le bailli de Lausanne, et jusqu'à Leurs Excellences. Cela se passait en 1758. Haller administra à Voltaire une douche glacée :

Il faut bien, lui écrivait-il, que la Providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains. Elle vous a comblé de biens, elle vous a accablé de gloire, elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible... Si les souhaits avaient du pouvoir, j'ajouterais aux bienfaits du destin. Je vous douerais de la tranquillité qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas pour la société, mais qui vaut

bien davantage par rapport à nous-mêmes ; alors, l'homme le plus célèbre de l'Europe serait aussi le plus heureux.

Le docteur Tissot (1728-1797) est trop connu pour que nous rappelions ses grands mérites. LL. EE. lui confèrent le titre de professeur honoraire, et une chaire spéciale fut créée pour lui, en 1766. Cela ne lui rapportait pas un batz, mais le gouvernement y joignit une gratification en laissant entendre qu'elle pourrait être renouvelée, si le docteur en faisait la demande. Il ne le fit jamais.

Tissot, dont le portrait voisine avec celui de J.-P. Leresche, évitait de se rencontrer avec ce dernier. Il avait un frère colonel. En 1772, cet officier donna un bal chez lui. Leresche fulmina dans son sermon du dimanche suivant contre un pareil péché. « Après avoir consacré vingt ans à mériter l'estime de mes concitoyens, écrivait le D<sup>r</sup> Tissot à son ami Haller, je ne devais pas m'attendre à être montré du doigt en chaire ! »

Mentionnons encore, parmi les professeurs du xviii<sup>e</sup> siècle, le juriste Clavet de Brenles, lié avec Voltaire, qui lui écrivit un jour : « Quoi ! vous avez trois beaux-frères prêtres, et tous trois honnêtes gens ! Vous êtes un homme unique. »

Les professeurs du xix<sup>e</sup> siècle sont représentés à la salle du sénat par le doyen Curtat, Ch. Monnard, Gindroz, Vinet, le recteur Dufournet, surnommé à cause de sa sévérité : « l'Attila des étudiants », enfin par le philosophe Charles Secretan. Parler d'eux nous entraînerait trop loin. Terminons par quelques mots sur Curtat. Il est l'auteur, comme on sait, de la charmante chanson intitulée *Le Canton de Vaud*, dont le quatrième couplet est celui-ci :

L'heureux faucheur dans la prairie,  
Le fruitier dans sa métairie,  
Le vigneron sur le coteau  
S'écrient :  
« Mon cher pays, canton de Vaud,  
Si beau ! »

Le cinquième couplet ne figure pas dans les chansonniers. Il faut dire qu'il était d'une inspiration par trop naïve. Le voici :

Sur le déclin de la lumière,  
Les moutons gagnent leur chaumière ;  
L'agneau, cherchant dans le hameau  
Sa mère,  
Dit en bêlant : « Canton de Vaud,  
Si beau ! »

A ce bêlement patriotique, un parodiste ne put se tenir d'ajouter :

L'âne qui brait dans la prairie,  
Le cochon dans son écurie,  
Et la grenouille au fond de l'eau,  
S'écrient :  
« Mon cher pays, canton de Vaud,  
Si beau ! »

V. F.

Les proverbes et la vérité. — Un vieux proverbe dit : « Qui se ressemble s'assemble ! »  
Et les hommes et les femmes, donc !